



Déclaration liminaire CTSD du 8 mars 2019

Monsieur le Directeur Académique,

La dotation accordée par le Ministère à notre académie est bien trop insuffisante pour couvrir les besoins dans nos écoles. Et la répartition qui conduit les Hautes- Alpes à devoir rendre 5 postes est tout simplement inacceptable. Qu'est devenu le slogan présidentiel de la « Priorité au Primaire » et la « priorité à l'école rurale »!!!! Nous connaissons la réplique administrative qui consiste à brandir les chiffres de la baisse démographique. Mais pourtant, partout sur le territoire, nos collègues doivent travailler avec des classes encore chargées. Les effectifs ne sont pas le seul élément à prendre en compte. Nos collègues disent leur impuissance à travailler en classe quand un ou plusieurs élèves la perturbent. Il y a les évidentes questions de danger et de protection, de gestion de crise, d'épuisement, mais aussi celles de la gestion du groupe classe, de tous les autres élèves. « Tous les autres », ce sont ceux qui apparaissent dans ces documents de travail en points et décimales. Les moyens manquent donc terriblement en terme de prise en charge de la difficulté scolaire au quotidien : avec des RASED amaigris suite à la cure des maîtres G, des notifications MDPH non honorées, des personnels AESH/AVS non remplacés. Nous sommes bien loin du compte. Si le projet ministériel de dédoublement des classes de CP et de CE1 se poursuit bien, nous dénonçons le fait qu'il se fasse en s'attaquant aux postes « Plus de Maîtres que de Classes » et « moins de 3 ans », dispositifs pourtant portés haut et fort à leur création. Vous parlez de « redéploiement », nous maintenons le terme de « disparition » : de fait, ces postes jugés positivement par les enseignants et dont l'intérêt pour les élèves n'est pas à démontrer, disparaîtront si vous maintenez vos choix, de toutes les écoles concernées à la rentrée 2019.

Si l'éclairage médiatique ne manquera pas de se tourner vers l'Education Prioritaire, nous voulons redire notre vigilance quant aux moyens accordés aux petites écoles. La ruralité est aussi une dimension importante du 05, et chaque petite école, intégrée ou non dans un RPI, fait vivre le Service Public d'Education au plus près des familles et des élèves. C'est bien souvent le seul service public encore présent dans ces territoires. Nous rappelons ici l'importance de la maternelle dès l'âge de 2 ans, dont l'accès devrait être possible partout.

Quel signal entendez-vous donner à nos collègues, aux parents, aux élus, si vous décidez de fermetures de classes? D'année en année, les étaux se resserrent, l'incompréhension gagne et les conditions de travail des personnels sont détériorées comme les conditions d'apprentissages de leurs élèves. D'ailleurs l'inquiétude des personnels est déjà bien installée car l'incertitude plane sur les nouvelles modalités de mutation intra départementale. La circulaire n'est toujours pas parue. Les annonces d'affectation définitive sur un nombre important de postes « titulaire de secteur » que nous nommerons « coquilles vides » en sont un bel exemple. De même les nominations à partir de vœux géographiques sont tout autant déstabilisantes. Comment parler de sérénité et de confiance ?

C'est pour toutes ces raisons que nous nous montrerons au cours de ce CTSD, très vigilants quant aux conséquences des mesures de carte scolaire que vous prendrez en termes de conditions de travail de nos collègues et par conséquent de réussite de tous les élèves.

Les élèves FSU05